

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

MARDI 6 MARS 1917

La réquisition du cuivre a commencé. Et les Allemands ont exigé que la formule reproduisant l'ordre de livrer les cuivres et étains de ménage fut remise, dans chaque maison, contre récipissé, par des agents de police belges. C'est ignoble. Mais l'administration communale doit bien s'incliner, car au moindre refus de prêter son concours à l'autorité occupante, c'est un ou deux millions de marks d'amende ! *Jamais*, me disent des agents, *nous n'avons dû faire besogne aussi répugnante*.

J'ai vu, cet après-midi, ce lamentable spectacle, à l'une des entrées de la gare du Luxembourg : dans la neige qui tombe en flocons épais, une longue file de gens attendent, tenant en mains des bidons de tous formats, des plaques d'adresses, des robinets, des douches, des rampes d'escaliers. Des âmes timorées, de vieilles dames, des ménages craintifs redoutent que la soldatesque ne trouve les vieux cuivres de famille qu'ils ont enfouis dans leurs jardins. Ne raconte-t-on pas qu'en certaines demeures les « polizei » ont sondé les jardins au moyen de piques de fer ? Depuis deux jours, dans chaque maison de

Bruxelles, on est en proie au cauchemar du cuivre. Et il y a de grands débats dans les familles et entre amis sur le point de savoir s'il faut s'abstenir de livrer quoi que ce soit, opposer la résistance passive la plus complète ou livrer « *un petit quelque chose* » dans l'espoir de sauver le reste à la faveur de cette preuve de bonne volonté. La plupart des gens croient que, lors des perquisitions domiciliaires, les Allemands se montreront impitoyables pour ceux qui n'auront rien porté et leur enlèveront appareils d'éclairage, poignées et serrures de porte et de fenêtre, bref tout le cuivre qui leur tombera sous la main ; on ne gagnerait ainsi à ne rien porter que de grossir le butin destiné aux fabriques de munitions allemandes. Aussi la plupart des Bruxellois se résignent-ils à se rendre au dépôt où ils sont convoqués ; mais beaucoup ne portent que très peu de chose : tout le reste disparaît dans des « *cachettes* ». N'importe : cela fera bientôt un formidable amoncellement de cuivre dans les dépôts. Et tout cela est destiné à tuer nos fils, nos frères !

Une difficulté, ce sont les gros chaudrons à lessiver, les « *douches* », que possèdent beaucoup de ménages et qui souvent sont encastrés dans la maçonnerie. Voilà du cuivre dont il n'est pas commode de faire disparaître les traces ! Nombre de concitoyens pourtant ont entamé la maçonnerie et enlevé le chaudron pour l'enfourer dans le sol ou le couper en morceaux

qu'on a ensuite dispersés. Des personnes se débarrassent de leurs objets en cuivre et étain en les jetant dans le canal ou dans un étang ; d'autres les détruisent complètement : cela vaut mieux que de les laisser à l'ennemi (1).

* * *

Concurremment à l'opération de l'enlèvement des cuivres se poursuit la main-mise allemande sur une série d'autres produits. Les soies doivent être déclarées, les nappes aussi, ourlées ou non. La maison Franchomme a été littéralement vidée par les « *opérateurs* » du gouvernement général. Ils y ont travaillé pendant trois semaines, ont enlevé des tissus, cotons, soieries, rubans pour plusieurs millions de francs. Et quand tout fut emballé, chargé et expédié en Allemagne, ils dressèrent un inventaire minutieux de ce qui restait, de manière que rien ne puisse leur échapper quand le moment sera venu de continuer le pillage.

Les entrepreneurs de peinture ne peuvent conserver que 20 kilogs de couleurs. La térébenthine doit être livrée, le vernis aussi.

Quelques industriels sollicitent l'autorisation de continuer à travailler en dérogation à l'arrêté récent (voir 27 février) qui ordonne la fermeture de toutes les entreprises occupant plus de douze ouvriers. L'autorisation est donnée çà et là, à titre exceptionnel. Ailleurs, des Allemands viennent enlever le charbon de l'usine.

(1) On trouvera encore des détails sur l'enlèvement des cuivres à la date du 20 mars et ultérieurement.

27 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170227%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Notes de Bernard GOORDEN.

Lisez « *Les réquisitions : la laine, le cuivre, etc.* » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XIII** de la **première partie** du volume **1** de *La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale* ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 90-97) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20REQUISITIONS%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%20T1%20pp90-97.pdf>